

Bulletin municipal d'information

Sainte Colombe

Mai • Juin 2019

www.ste-colombe.fr



Dossier :
**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
D'AIDE À DOMICILE (AIAD)**



*Inauguration du
Centre de Secours*



*Azoth, deuxième
Biennale de sculpture*



*Association
L'Heur'ô Zenfants*



Sainte-Colombe

La petite perle du Rhône



Sainte-Colombe
La petite perle du Rhône
est disponible
en mairie au prix de 29 €

Édito

4

Actualités • Vie pratique

Informations
Le coin des travaux

5 à 10



Concours de fleurissement

Maisons fleuries - Les mains vertes récompensées
Réglement du concours - Bulletin de participation

11

Finances

12 - 13

Culture

Les Passerelles culturelles

14 - 15



Dossier

Association Intercommunale
d'Aide à Domicile

16 à 17



La vie associative



18 à 25

Nos partenaires

26 à 28

Services

- **Accueil mairie - Secrétariat :**
tél. 04 37 02 23 10 - fax : 04 37 02 23 11
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h
Le samedi de 9 h à 12 h
- **Gendarmerie d'Ampuis :** 04 74 56 10 26
- **La Poste :** 04 74 78 86 65 - de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h - Mercredi de 9 h à 11 h 30 et de 15 h à 17 h - Levée du courrier à 16 h 30 - Samedi de 9 h à 12 h - Levée du courrier à 11 h 30
- **Médecin de garde :** composer le 15
- **Pharmacie de garde :** composer le 3915
- **Clinique Trénel**
Standard : 0826 28 72 72
- **Hôpital Lucien Husel**
Standard : 04 74 31 33 33
- **Bibliothèque Municipale**
160, RD 386 - Sainte-Colombe
Jeudi de 14 h 30 à 16 h 30
- **Assistante sociale du Conseil Général**
04 74 56 60 27 - *Permanence suspendue momentanément*
- **AIAD : Association Intercommunale d'Aide à Domicile - 04 74 78 74 78**
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et du lundi au jeudi de 14 h à 17 h
- **Puéricultrice du Conseil Général :**
04 74 56 60 27 - Mardi de 15 h à 17 h
- **La Verrière des Cordeliers - 04 74 53 03 70**
- **MIFIVA**
Les mardis après-midi sur rendez-vous
au 04 74 56 89 46
- **Relais Assistantes Maternelles**
04 37 02 23 20 - Vendredi matin
- **Maison de services au public**
04 87 59 00 01 - du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h - le vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Numéros d'urgence

POMPIERS : 18 ou 112
(portable)

POLICE : 17

SAMU : 15



Ma première pensée va vers Jean Fourdan, notre collègue, adjoint au Maire, disparu en début d'année. Nous présentons à son fils, nos très sincères condoléances.

Lorsque vous lirez cet Edito, les résultats des élections européennes vous seront connus. Il est à souhaiter que la sagesse aura conduit à ne pas faire la part belle aux partis extrémistes, danger pour notre démocratie.

J'ai, lors de la cérémonie du 8 mai, attiré l'attention des Colombins sur l'importance de notre participation à ce scrutin. S'il est vrai qu'aujourd'hui de moins en moins de personnes ont connu les jours tragiques de l'Occupation, les jeunes générations doivent s'intéresser à ce triste moment vécu par leurs parents et grands-parents et faire en sorte, par leurs votes, de faire perdurer ces 70 ans sans conflit.

Vous aurez certainement constaté l'avancement des travaux de construction du Fousso et l'inauguration du Centre de Secours de nos pompiers qui vous convient à une visite de la caserne, le 15 juin prochain de 10 heures à 17 heures. Vous y êtes attendus, nombreux !

La réfection de la rue Cochard (entre la Percée et la place Aristide Briand) sera effective d'ici l'automne de même qu'un essai de régulation de la vitesse, rue Barthélémy Champin qui risque de créer des nuisances auditives.

Ce petit tour de l'actualité colombine effectué, je souhaite à tous d'agréables congés d'été et reste à votre disposition, si vous souhaitez me rencontrer.

Très cordialement

André Masse,
Maire de Sainte-Colombe

Permanences des élus : 04 37 02 23 10

André MASSE, Maire
sur rendez-vous au 04 37 02 23 10

Adjoint sur rendez-vous
au 04 37 02 23 10

Colette ALIX,
Action sociale, Jeunesse et sport,
Habitat, Vie scolaire
le lundi

Marc DELEIGUE,
Travaux, Urbanisme
Voirie communale

Catherine JEANTROUX,
Environnement, Qualité de Vie
le lundi matin

Guy VACHON,
Logement social, Vie associative
le lundi

www.ste-colombe.fr

État-civil

• Naissances

Léna Isabelle Nadine CAMPY FA, le 2 janvier 2019
Camille Éliane Hélène LE FUR, le 30 janvier 2019
Alex Adriano MACHADO BARBOSA, le 30 janvier 2019
Haroun SAADNA, le 4 février 2019
Sophia SAÏD, le 1^{er} avril 2019
Adem AZZOULI, le 10 avril 2019
Louka TORRES, le 15 mai 2019
Nayim Gérald Ahmed SOUMETTE, le 17 mai 2019
Manon MONTEYREMARD, le 18 mai 2019

• Décès

Andrée SEIGNOBOSC, veuve PRABLANC, le 15 décembre 2018
Marie METZ, épouse LIENHART, le 20 janvier 2019
Gérard MONDET, le 25 janvier 2019
Annie COLLION, le 26 janvier 2019
Marcel GARBINO, le 2 février 2019
Marina LE COINTE, épouse COCHET, le 1^{er} février 2019
Renée LANOIR, veuve RENAUDINEAU, le 6 février 2019
Jean FOURDAN, le 9 février 2019
Marthe DURAND, veuve BASSET, le 15 février 2019
Gina FORTUNA, épouse ROMIAN, le 21 février 2019
Lucienne BERGER, veuve COLOMBIER, le 25 février 2019
Louis BLANCHET, le 17 mars 2019
Antoinette BOURRIN, le 20 mars 2019
Joseph PROSPERO, le 19 mars 2019
Maurice BONNET, le 7 avril 2019
Lina ANDRIEUX, veuve CHARRETON, le 15 avril 2019
Robert GUBIAN, le 18 mai 2019



Chirurgie : chirurgie orthopédique, chirurgie de la colonne vertébrale, chirurgie urologique et carcinologique, chirurgie digestive et carcinologique, chirurgie de l'obésité, chirurgie vasculaire, chirurgie gynécologique et carcinologique, chirurgie esthétique plastique et reconstructrice, chirurgie maxillo faciale, ORL, ophtalmologie et chirurgie rétinienne, chirurgie dentaire, stomatologie
Pôle d'endoscopies, chimiothérapie

Consultations d'oncologie digestive, d'angiologie,
de cardiologie, de neurologie

Pôle de kinésithérapie



Clinique : 0826 28 72 72
Radiologie : 04 74 53 75 00
Scanner/IRM : 04 74 53 75 75

CÉRÉMONIE DU 19 MARS 1962

Le 19 mars, la traditionnelle cérémonie d'hommage aux morts des événements d'Algérie a eu lieu sous un temps frais et maussade au Monument aux morts de Sainte-Colombe, en présence des associations d'anciens combattants, des représentants des corps constitués et d'un nombreux public.



Colette Alix, adjointe au maire, a lu l'allocution élaborée pour la circonstance par la Ministre des Armées. Un vin d'honneur a clôturé cette matinée à la Verrière des Cordeliers.

CÉRÉMONIE DU HUIT MAI

Le 8 mai 2019, des représentants des anciens combattants, des parachutistes, des pompiers, la Gendarmerie nationale, le centre de préparation militaire marine, de nombreux élus, les représentants des associations et un public assidu ont célébré devant le Monument aux morts le souvenir du 8 mai 1945, date officielle de la fin de la seconde guerre mondiale. Merci également à tous les musiciens.



Un vin d'honneur à la Verrière des Cordeliers a clôturé cette matinée plutôt glaciale pour un mois de mai : tous ont été contents de se retrouver autour du buffet offert par la municipalité.

INITIATION GRATUITE AUX GESTES QUI SAUVENT

La mairie de Sainte-Colombe et le CCAS vous propose une **initiation gratuite** aux gestes qui sauvent et à l'utilisation d'un défibrillateur.

Cette formation de deux heures est ouverte à tous les habitants de la commune : **elle aura lieu à la Verrière des Cordeliers le samedi 14 septembre 2019 de 10 h à 12 h ; Inscriptions auprès de la mairie au 04 37 02 23 10**

NÉCROLOGIE



Jean Fourdan

Jean Fourdan nous a quittés le 10 février 2019, au terme d'une longue maladie contre laquelle il a courageusement lutté. Nous regrettons profondément son décès.

Jean est arrivé à Sainte-Colombe au milieu des années 80 en provenance de la région parisienne ; il s'est rapidement investi dans différentes associations locales et est entré sur la liste de M. Romian en 1989 comme adjoint aux

finances.

A partir de 1995, il est adjoint au maire sur la liste d'André Masse et sa rencontre avec le peintre italien Franco Balduzzi va lui donner l'idée, de concert avec André Masse, de créer en 2009 un jumelage avec la commune italienne de Rudiano.

Jean Fourdan était adjoint au maire chargé des finances, de l'économie, de la culture et de la communication et s'était investi avec une grande énergie dans ses importantes missions au service de la commune, de la communauté de communes de la région de Condrieu et plus récemment de Vienne Condrieu Agglomération. Nul doute que la célébration des 10 ans du jumelage entre Sainte-Colombe et Rudiano en septembre prochain saura se souvenir de son rôle dans ce rapprochement franco-italien très apprécié de tous.

Gina Romian

Le 21 février dernier, dans sa 96^{ème} année, Madame Gina Romian nous quittait.

Arrivée à Sainte-Colombe avec son époux dans les années 50, Madame Romian s'est impliquée dans diverses associations et en tant qu'épouse du Maire de Sainte-Colombe, aux divers événements officiels de la commune.

Son départ laisse un grand vide et affecte ses proches, ses amis et tous ceux qui la

connaissaient.

A son époux, enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, nous leur transmettons nos sincères condoléances.

QUALITÉ DE L'EAU



Les Agence Régionales de Santé (A.R.S.) sont chargées de veiller à la qualité de l'eau du robinet : les résultats des analyses réalisées en mars 2019 pour notre commune par l'A.R.S. Auvergne-Rhône Alpes montrent que **l'eau que nous utilisons au quotidien est conforme aux exigences de qualité** en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés : les conformités bactériologique et physico-chimiques sont strictement respectées.



Cela montre que les zones de captage sont bien protégées et que le traitement et la distribution de l'eau aux consommateurs se font dans de bonnes conditions.

Inauguration du centre de secours le 1^{er} février 2019



André Masse, maire de Sainte-Colombe

C'est le capitaine de la caserne, **Bernard Vanaudenhove**, qui a ouvert la cérémonie d'inauguration du nouveau centre de secours de Sainte-Colombe. « *Tout arrive à point à qui sait attendre* », a-t-il annoncé, rappelant la vétusté des locaux précédents.



Bernard Vanaudenhove, capitaine de la caserne **Serge Delaigue**, contrôleur général du Service départemental métropolitain d'incendie et de secours (SDMIS) a confirmé : il fallait construire une nouvelle caserne ou tout arrêter : il était important de conserver une capacité d'intervention sur la rive droite du Rhône, avec les trois casernes de Sainte-Colombe, d'Ampuis et de Condrieu. Un choix facilité par le maire de Sainte-Colombe, **André Masse**, qui a su convaincre **Michel Mercier**, ancien ministre et Président du Conseil départemental du Rhône et le



André Masse a coupé le ruban traditionnel et en a remis un morceau à chacune des personnalités présentes (de gauche à droite), Jean-Yves Sécheresse, adjoint au maire de Lyon, en charge de la sécurité et président du conseil d'administration du SDMIS, David Clavière, préfet délégué, Christophe Guilloteau, président du Département du Rhône et Serge Delaigue, Contrôleur général du SDMIS

Conseil municipal de l'époque, à mettre un terrain à disposition et une contribution financière significative (250 000 euros) pour cette opération.

Jean-Yves Sécheresse, adjoint au maire de Lyon, en charge de la sécurité et président du conseil d'administration du SDMIS, a été remercié pour avoir apporté 1,3 million d'euros. Les pompiers sont une grande famille, a poursuivi **Christophe Guilloteau**, président du Département du Rhône, insistant à son tour sur l'évolution des missions des pompiers, appelés à renforcer leur formation aux secours d'urgence aux personnes, qui constituent aujourd'hui plus de 80 % des interventions.

David Clavière, préfet délégué, a dit sa " *grande fierté de venir à la rencontre des sapeurs-pompiers* ", et a

présenté un plan d'action gouvernemental en trois points : " *Attirer et susciter des vocations, hommes et femmes, fidéliser et mettre les sapeurs-pompiers au cœur du dispositif, diffuser les bonnes pratiques.* " Enfin, nous saluons la présence d'une **délégation de trois sapeurs-pompiers de Rudiano**, ville italienne avec laquelle Sainte-Colombe est jumelée.



Sapeurs-pompiers de Rudiano



FEU D'ARTIFICE 2019



Comme chaque année, les communes de Sainte-Colombe et de Vienne vous invitent à leur grand spectacle du 14 juillet : le feu d'artifice sera tiré comme à l'accoutumée depuis la passerelle sur le Rhône le 14 juillet 2019 à partir de 22h30. A noter qu'un vent trop fort pourrait retarder, voire faire reporter le tir du feu d'artifice.

BIENVENUE




" Les p'tites dentelles " Atelier de couture - Créations, confection sur commande, coupons, retouches, kits de couture

• **Cours de couture**

Adultes : vendredi de 14h à 16h ou 17h à 19h
 Enfants dès 7 ans : mercredi de 14h30 à 16h ou 16h30 à 18h

Petits groupes ou individuel - Machines à coudre à disposition

Contact : Valérie Pontet - 06 32 67 39 41
172 rue du Docteur Trénel - Sainte-Colombe

 Les p'tites dentelles

ÉCOLE, INSCRIPTIONS... N'ATTENDEZ PAS LA RENTRÉE !

Dès aujourd'hui, pensez à inscrire vos enfants à l'école de Sainte-Colombe. La directrice et son équipe pédagogique sont prêtes à vous accueillir et vous renseigner. Ne tardez pas... Pour les contacter :

Mairie : 04 37 02 23 10 - École : 04 37 02 23 16
ce.0693154d@ac-lyon.fr

PLAN CANICULE 2019

Dans le cas d'un déclenchement par le Préfet du Rhône du Plan d'alerte et d'urgence Départemental (plan canicule), les personnes âgées ou fragilisées peuvent s'inscrire sur le registre nominatif de la commune afin de bénéficier des mesures mises en place en cas de forte chaleur.

Cette demande peut être faite en appelant la mairie au 04 37 02 23 10 ou par tout moyen à votre convenance.

En cas de déclenchement, à partir du 1^{er} juillet vous pourrez venir vous rafraîchir dans la salle climatisée des Orchidées située RD 386 où un espace d'accueil sera mis à votre disposition.

Ces options ne remplacent pas la nécessaire vigilance que chacun doit avoir en cas de forte chaleur.

VOUS AVEZ UN PROJET DE TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT ?

Vienne Condrieu Agglomération propose des aides.

Ces aides peuvent être mobilisées sur toute l'agglomération par les propriétaires occupants ou bailleurs, sous certaines conditions. Pour ce faire, un dispositif de conventionnement avec Soliha Rhône et le Grand Lyon est mis en place depuis 2016.

Elles s'adressent aux propriétaires de logements privés achevés depuis au moins 15 ans (dérogation possible pour adaptations liées aux handicap) pour de travaux d'économie d'énergie, adaptation au vieillissement ou au handicap. Les travaux lourds permettant la



remise en état de logements dégradés ou insalubres sont également subventionnables.

→ Les aides de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) jusqu'à 50 % du montant HT des travaux (sous certaines conditions) pour les propriétaires occupants, jusqu'à 35 % du montant HT des travaux pour les propriétaires bailleurs (sous certaines conditions).

→ Les aides du programme national Habiter Mieux : de 1500 € à 2000 € pour financer des travaux d'économie d'énergie.



→ Les aides de Vienne Condrieu Agglomération viennent compléter celles de l'Anah : 500 € maximum pour les propriétaires occupants et 6000 € par logement pour les propriétaires bailleurs.

→ Ces aides sont cumulables avec le crédit d'impôt pour la transition énergétique.

Pour tout renseignement contacter : SOLIHA Rhône et Grand Lyon Aude Richard - Tél. : 04 37 28 70 20 - email : a.richard@solih.fr
Permanence d'information tous les premiers mercredis du mois de 14h à 16h. - Mairie Condrieu : 5 juin 2019 - Mairie Echalas : mercredis 15 mai, 3 juillet 2019.



NOUVEAU : OPAC DES POINTS D'ACCUEIL DE PROXIMITÉ

L'Opac du Rhône met désormais à votre disposition des points d'accueil de proximité. Au nombre de 6 sur le territoire de l'agence Rhône Sud (Brignais), ils sont situés dans les

Maisons du Rhône ou dans les Maisons de services au public. Un chargé de site vous accueillera afin de répondre à vos différentes sollicitations, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.

Vous devez préalablement prendre rendez-vous auprès de notre centre de relation clients au 04 74 01 01 00 du lundi au vendredi de 8h30 à 17 heures.

Pour les urgences après 17 heures, les week-ends et jours fériés : **04 74 01 09 00.**

• **Où trouver le point d'accueil de proximité ?**

Maison de services au public - 1 place des Droits de l'Homme 69420 Condrieu • Horaires : de 9 h à 12 h les 1^{er} mardis du mois
Tél. : 04 87 59 00 01 - www.opacdurhone.fr

CENTRE DE SECOURS JOURNÉE PORTES OUVERTES LE SAMEDI 15 JUILLET 2019

Le **CENTRE DE SECOURS** organise une journée " portes ouvertes " à destination des Colombins le **samedi 15 juillet 2019** de 10 heures à 17 heures. Venez nombreux !



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Cette opération, mise en place par la mairie avec le concours de la police municipale et de la gendarmerie, consiste à surveiller de manière quotidienne les habitations pour lesquelles les résidents ont signalé leur absence pendant les périodes de vacances scolaires, mais également tout le reste de l'année en cas d'absence ou d'hospitalisation.

Ce service est proposé également aux commerces et aux entreprises pendant leurs périodes de fermeture.

Ce service est confidentiel et gratuit.

Pour en bénéficier, il suffit de vous présenter en Mairie au service de police municipale 04 37 02 23 17 ou à la gendarmerie d'Ampuis 04 74 56 10 26.

LE COIN DES TRAVAUX



● RUE DES CERISIERS

Les travaux de construction de la nouvelle rue reliant la RD 386 à la nouvelle caserne du SDMIS ont commencé et avancent rapidement. La rue des Cerisiers, c'est son nom, sera ouverte à la circulation au cours du deuxième semestre 2019. Elle ne pourra être empruntée que dans le sens RD 386 vers la nouvelle caserne des pompiers.



Création de la rue des Cerisiers

● RUE DU ONZE NOVEMBRE

Après la rue Joubert en fin d'année 2018, c'est la rue du Onze Novembre qui a bénéficié ce printemps de la mise en séparatif de la collecte des eaux usées et des eaux pluviales. Des branchements d'adduction d'eau anciens ont également été refaits dans le secteur de la cour Sainte-Marie.

Lutte contre l'ambroisie : agissons !



L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante allergisante très présente en Rhône-Alpes. Son pollen agressif est responsable de manifestations allergiques en août et septembre, entraînant conjonctivite, rhinite et asthme.



C'est une plante pionnière qui peut s'adapter à presque tous les milieux et tous types de sol. C'est ainsi qu'on la trouve dans des milieux aussi variés que cultures, jardins, surfaces fraîchement ensemencées, chantiers, bords de route, lits de rivière, décombres, friches urbaines, etc.

Elle est devenue un problème de santé publique. Privés, associations, collectivités territoriales, administrations ont pris et prennent encore de multiples initiatives pour la contrôler : des mesures réglementaires ont été produites, notamment des arrêtés préfectoraux spécifiques de lutte obligatoire dans les différents départements concernés depuis le début des années 2000 (*en Isère, arrêté n°2000-1572 et n°2009-02370*), et elle est maintenant inscrite au Plan National Santé Environnement.



COMMENT LA RECONNAÎTRE

Elle commence à germer dès le mois d'avril. Elle croît rapidement si elle a de la lumière et pas de concurrence et peut atteindre plus d'un mètre de haut. Sa tige est verte, dressée et couverte de poils blancs. Ses feuilles sont très découpées et d'un vert vif uniforme sur les 2 faces. Ses fleurs apparaissent en juillet/août, regroupées en épis vert-jaune, au sommet des rameaux : elles portent le pollen. La formation des graines se fait en octobre et ensuite la plante meure.

Une plante **DANGEREUSE** pour la santé 

Fleurs mâles sur de longs épis

Tige velue et rougeâtre

Feuille profondément découpée

de 15 cm à 2 m de hauteur

elle s'étale en forme de buisson

QUI EST RESPONSABLE ?

Chacun est responsable sur les terrains qu'il occupe ou qu'il gère :

- les collectivités publiques sur les terrains publics
- les propriétaires privés sur leurs parcelles
- les lotisseurs ou les entreprises sur les chantiers
- les agriculteurs sur les terrains agricoles

QUAND ET COMMENT INTERVENIR ?

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, **les plants d'ambroisie doivent être systématiquement détruits, en priorité avant la floraison, c'est à dire au plus tard, 1^{ère} dizaine d'août.**

- Sur les terrains non agricoles et sur de petites surfaces, l'arrachage sera privilégié (le port des gants est recommandé). Sur de grandes surfaces, la meilleure technique de lutte est la

végétalisation des sols car la fermeture du milieu limite son développement. Si un couvert est déjà existant alors il faut faucher ou broyer.

- Sur les terrains agricoles, différentes techniques de lutte existent suivant si la parcelle est implantée avec une culture de printemps type maïs ou tournesol ou si c'est un chaume (après récolte d'une céréale type blé ou orge ou colza).

Vienne Condrieu Agglomération en lien avec les communes et la Chambre d'Agriculture de l'Isère mettent en place un certain nombre d'actions pour réduire l'infestation par l'ambroisie.

Tout le monde est concerné et doit intervenir à son niveau !

Pour plus d'informations :

site www.ambrosie.info

Votre mairie au 04 37 02 23 13

La Chambre d'Agriculture de l'Isère au 04 74 83 25 03

Encore un grand merci à vous
qui contribuez à l'embellissement de
notre commune pour le plaisir de tous.



Maisons fleuries

Fleurir c'est donner de la couleur et de la bonne humeur à notre cadre de vie et c'est aussi accueillir, procurer convivialité à nos hôtes et bien-être autour de nous.



Flourir, depuis les habitants de toute la commune et ces efforts méritent bien une récompense. Dans une ambiance « très nature » et conviviale, la remise des prix des maisons fleuries s'est déroulée le **mercredi 22 mai 2019** en fin d'après-midi à la Verrière des Cordeliers en présence des membres de la Commission et des membres du conseil municipal. Après avoir félicité et remercié chaleureusement les participants C. Jeantroux et G. Vachon, adjoints au Maire, ont salué leur mobilisation et leur engagement qui contribuent à embellir la commune en complément du travail effectué par les services techniques. N. Euksuzian, D. Lacruz, C. Jeantroux et G. Vachon, membres du jury, ont ensuite remis les récompenses à chaque participant.

LES LAURÉATS

Catégorie balcons : Mme Mylène Brat - Mme Georgette Babois - Mme Danielle Dezordi

Catégorie fenêtres : M. Daniel Jourdan - Mme Christine Marthoud

Catégorie cours : Mme Jeanine Prudhomme - M. Georges Satre - Mme Maryse Redami

Catégorie maisons : M. Jean-Claude Vernay - M. Dominique Laurent

Le **1^{er} prix « toute catégorie »** a été attribué à M. Daniel Jourdan

Règlement du concours des maisons fleuries de Sainte-Colombe

Il s'agit d'un concours convivial, organisé par la mairie, qui permet à chaque habitant de participer au fleurissement et à l'embellissement de notre village.

Article 1 : Objectif du concours des maisons fleuries

Ce concours est placé sous le signe des fleurs, des plantes ornementales, aromatiques, de l'environnement et participe à l'image de la commune. L'accent devra être mis sur les plantes vivaces, résistantes, peu gourmandes en eau. L'équilibre entre les différentes plantes sera évalué.

Le fleurissement doit être visible de la voie publique.

Le concours est ouvert à tout résident principal ou secondaire.

Article 2 : Modalité d'inscription

Le concours est gratuit mais l'inscription est obligatoire. Elle devra être faite avant le 22 juin 2019. Le bulletin d'inscription est disponible à la mairie et dans le bulletin municipal.

Article 3 : Photos

Les participants au concours autorisent le jury à photographier les différents balcons et jardins pour une diffusion éventuelle des clichés (bulletin municipal, site de la commune, presse...). Les photos prises lors de la remise des prix pourront elles aussi être utilisées.

Article 4 : Catégories

- Catégorie A : maisons individuelles (façade, cour),
- Catégorie B : cour (visible de la rue),
- Catégorie C : balcons,
- Catégorie D : fenêtres.

Article 5 : Jugement et notation

- Originalité,
- Diversité (plantes adaptées à la chaleur, peu gourmandes en eau...),
- Harmonie de couleurs,
- Qualité et entretien des parterres et jardinières.

Article 6 : Déroulement du concours

La visite du jury aura lieu durant la saison estivale sans date précise.

Article 7 : Prix

Les récompenses seront attribuées de manière à encourager toutes les démarches servant à améliorer le cadre de vie de la commune. Les participants seront conviés à un vin d'honneur. Au cours de cette cérémonie, le classement sera annoncé. La diffusion des résultats sera faite dans le bulletin municipal. Les prix décernés peuvent être constitués de fleurs ou plantes adaptées aux différentes catégories.

Article 8 : Dispositions diverses

En cas d'arrêté interdisant l'arrosage, le jury tiendra compte de ces restrictions. Les membres du jury de fleurissement ne peuvent pas prendre part à ce concours. L'inscription à ce concours implique l'acceptation pleine et entière de ce règlement.

Monsieur le Maire, André Masse

Fleurissement de Sainte-Colombe - Merci de vous inscrire en retournant le bulletin de participation ci-dessous avant le 22 juin 2019 en mairie



.....

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Étage : Nombre de fenêtres :

cour balcon maison fenêtre



Sainte-Colombe - Comptes Administratifs

EXERCICE 2018

Au cours de la 2^{ème} année de réalisations importantes concernant les secteurs du Fousso et des Petits Jardins l'année 2018 a été clôturée avec des excédents substantiels dus aux retards dans la réalisation des investissements prévus.

• Section de fonctionnement

Les dépenses réelles sont relativement stables en continuation avec les exercices précédents comme par exemple les dépenses de personnel, les charges financières.

Les recettes réelles, représentées majoritairement par la participation des contribuables compte tenu de la stabilité des taux d'imposition votés par la commune, ont été améliorées par l'incidence de l'attribution de compensation versée par Vienne Condrieu Agglomération du fait de l'adhésion de Sainte-Colombe à cette communauté depuis le 1^{er} janvier 2018. Le niveau de ces recettes permet l'autofinancement élevé du programme d'investissements de la commune.

• Section Investissement

Les dépenses réelles d'investissement en 2018 ont concerné tout particulièrement le remboursement en capital des emprunts et pour une plus faible part les dépenses des travaux, ces derniers ayant subis des retards d'exécution une part importante des dépenses de travaux sera prise en compte sur l'exercice 2019. Le financement des investissements a été assuré par un emprunt et par l'autofinancement élevé mentionné précédemment.

• CA d'aides sociales (CCAS)

Les aides sociales décentralisées au niveau du Conseil Départemental sont financées par les impôts perçus par l'Etat. En complément la commune verse les aides de premier secours

grâce au budget du CCAS dont les recettes sont issues de la subvention de la commune.

Le CA 2018 s'élève à 51 920 €.

• CA Syndicat des Eaux

Sainte-Colombe/Saint-Romain-en-Gal La réalisation de nouveaux réseaux et de réhabilitation s'intègre dans les travaux d'urbanisme et de voirie des deux communes pour assurer la qualité de l'eau potable. Cela conforte aussi le haut niveau de rendement de l'ensemble de ces réseaux.

La facturation de l'eau (hors part « assainissement ») est stable.

Le CA 2018 s'élève à :

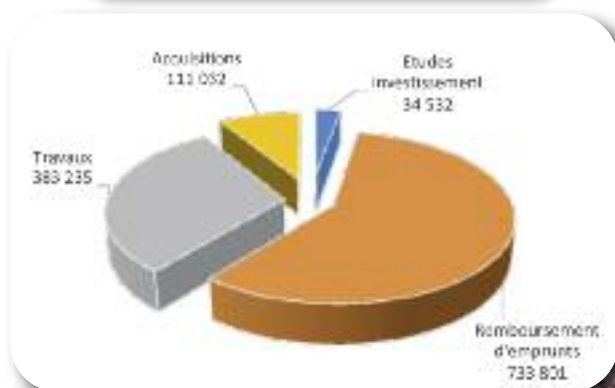
• en exploitation :

Dép. 91 805 € / Rec. 261 292 €

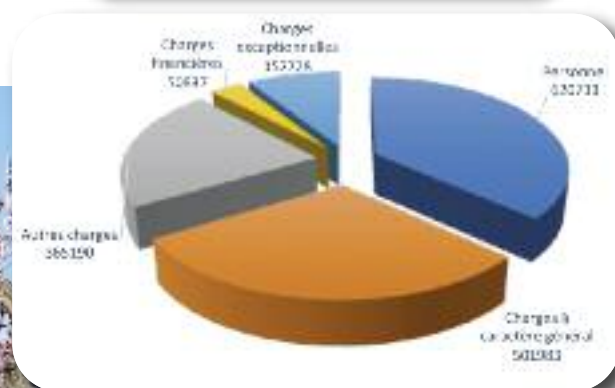
• en investissement :

Dép. 95 878 € / Rec. 180 868 €

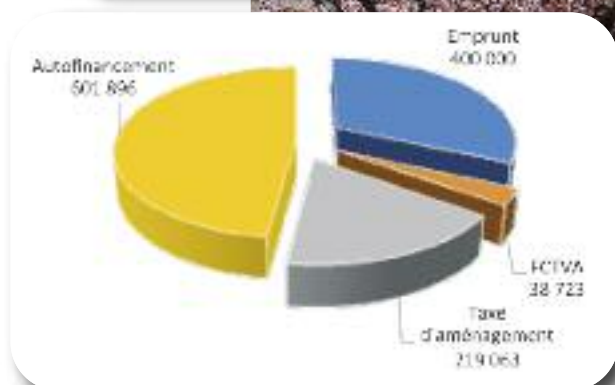
CA 2018 • INVESTISSEMENT - Dépenses



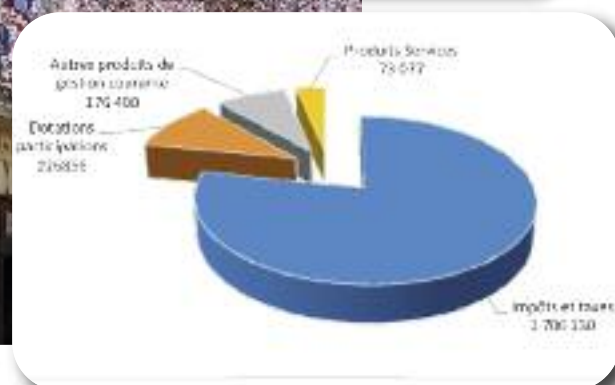
CA 2018 • FONCTIONNEMENT - Dépenses



CA 2018 • INVESTISSEMENT - Recettes



CA 2018 • FONCTIONNEMENT - Recettes

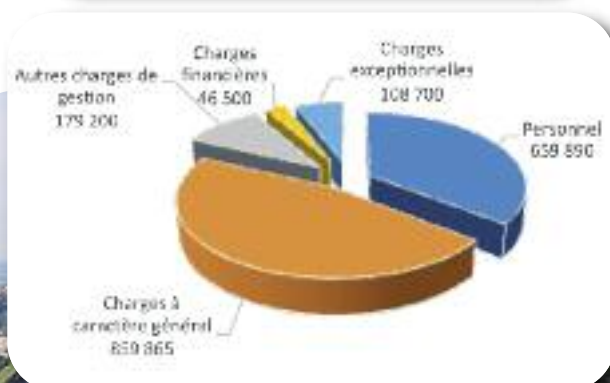


Budget général 2019 de Sainte-Colombe

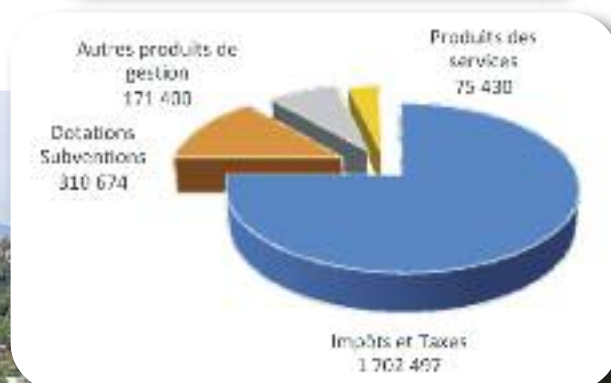
Le budget 2019 montre que, sur le **plan fonctionnement**, la commune maîtrise les dépenses ce qui permet de dégager des marges d'autofinancement sans envisager une augmentation des taux d'impositions votés par la commune. La commune maintient pour la 25^{ème} année la stabilité des taux d'impositions votés lors du présent budget. Depuis début 2018 la commune reçoit de la part de Vienne Condrieu Agglomération une attribution de compensation fonction de la nouvelle répartition fiscale avec cette nouvelle agglomération à laquelle nous adhérons.

Les recettes de la section Investissement mettent en relief l'apport de l'autofinancement, celui des produits de cession et aussi l'appoint d'un emprunt à hauteur de 550 000 €. Ces recettes permettent d'assurer le financement important des travaux au cours du présent exercice, en particulier tous les aménagements du secteur Fouso/Petits Jardins.

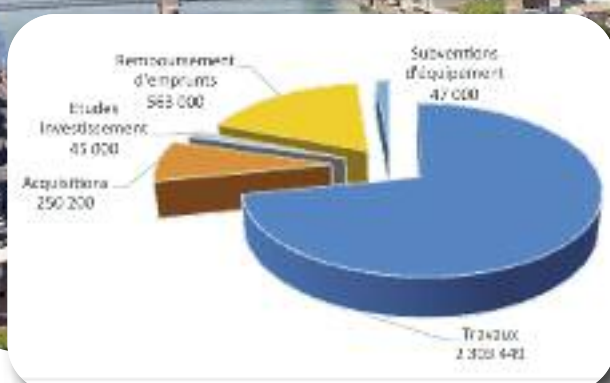
Budget 2019 • FONCTIONNEMENT - Dépenses



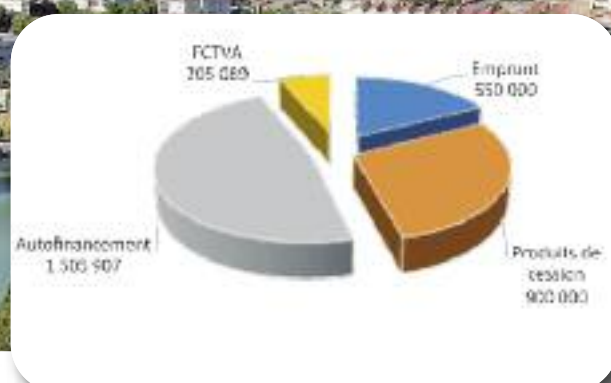
Budget 2019 • FONCTIONNEMENT - Recettes



Budget 2019 • INVESTISSEMENT - Dépenses



Budget 2019 • INVESTISSEMENT - Recettes



• **Budget du Syndicat des Eaux Sainte-Colombe/Saint-Romain-en-Gal**
Le budget d'exploitation 2019 s'élève à 458 956 € et celui d'investissement à 915 593 €.

• **Budget d'aides sociales (CCAS)**
Le budget 2019 du CCAS s'élève à 52 375 €.

Endettement au 31 décembre 2018



Des emprunts ont été nécessaires depuis plusieurs exercices pour financer le développement du patrimoine collectif (fonciers, locaux administratifs, techniques, associatifs, voiries, réseaux, logements sociaux etc.) Le pilotage de l'endettement tient compte de la capacité de désendettement que permettent les réserves d'autofinancement.

Notre capacité de remboursement d'emprunt supérieure à 600 000 € permet de diminuer l'endettement de la commune. Sur un état de la dette concernant dix lignes d'emprunts, un a été soldé en 2018 et en 2019 ce sera le cas pour trois autres emprunts.

Les Passerelles culturelles

Biennale de la sculpture

Pour sa 2^{ème} édition, la biennale de la sculpture a connu un franc succès avec près de 1000 entrées. 14 artistes ont présenté leurs œuvres du 2 au 10 mars 2019 à la Verrière des Cordeliers.



Allocution de Claude Sartelet, Président d'honneur

Franco Balduzzi, que nous connaissons déjà en tant que peintre, présentait son incontournable Pinocchio de bois et de terre, mi-humain mi-machine, et un inquiétant satyre en marbre de Carrare.

Anne Bricard et ses drôles d'oiseaux racontait son " monde anthropomorphique où se mêlent animal, végétal et humain dans un dialogue incessant ".*. La côtoyait **Philippe Buil** qui associe ses " dentelles haute couture de métal, de bronze, et d'acier ".*.

C'est avec des fils d'innox et de la céramique que **Jean-Christophe Bridoux** proposait ses " personnages, souvent des cavaliers, à la fois légers et mobiles ".*.



Œuvre de Jean-Christophe Bridoux

Claire Cuerq, prouvait tout autant par ses visages que par ses accessoires féminins qu'elle " aime la souplesse et la docilité de l'argile ".*.

Pour **Nathalie Defradas**, et son travail centré sur le corps humain, " modeler la terre, c'est ordonner le chaos de la matière brute, c'est construire son temple intérieur ".*.



Quatorze artistes étaient réunis à la Verrière des Cordeliers pour la deuxième biennale



Le public à l'inauguration

Elisabeth Germser, avec ses multiples personnages aux poses expressives, exprimait les " bonheurs, sincères, émouvants et fugitifs » pour « regarder, aimer, apaiser ".*.



Sculpture de Marie Mathias

Pour **Gaëlle Guibourgé**, les sculptures présentaient « un départ onirique, une fragilité évincée, un sol trouvé,

... C'est une recherche en trois dimensions »*.

Venue avec quelques bustes de moines et d'africaines très réalistes, **Pschema Karolak** nous prouvait que " toutes les techniques la passionnent ".*. Dans une " mise en scène où les formes se substituent aux mots ", **Guy Lafond** nous accueillait, avec un Spider-Man ailé et une expressive femme assise se vernissant les ongles, grandeur nature.

Marie Mathias nous invitait à définir l'acte créateur. Ses sculptures, " terres silencieuses parlent de ce qui est... décisif sur cette terre : vivre bien, ensemble ".*.

Isabelle Mossuz avait associé dans ses sculptures " la puissance de la terre et la transparence du verre ".* en s'attachant à représenter " l'homme et la nature ".*.

Sandrine Plante-Rougeol présentait un art engagé sur l'histoire de l'esclavage, en devoir de mémoire : " Je ne crée pas pour le plaisir des yeux, mais pour raconter ".*.

Dans ses sculptures, **Michel Rozier**, à travers " les arts du feu ", tentait de " comprendre et restituer la spiritualité et la mystique de nos ancêtres ".*.

* Les artistes par eux-mêmes

Les Passerelles culturelles Expositions, soirées Théâtre, Jazz...

DU 28 JUIN AU 7 JUILLET 2019

EXPOSITION ARTISTIQUE RONDES DE MUSIQUE

Exposition Artistique RONDES DE MUSIQUE

Papier. Terre. Verre s'accordent
du 28 juin au 7 juillet 2019

de 14h à 19h samedi et dimanche inclus
(entrée libre)

Vernissage le 28 juin à 18h



Lieu: Vitrail Ste Colombe
108 rue Joubert 69560 Ste Colombe

• Exposition artistique du 28 juin au 7 juillet chez Stéphanie Ailloud : Vitrail Sainte-Colombe - 108 rue Joubert à Sainte-Colombe.

Heures d'ouverture 14 h à 19 heures samedi dimanche inclus (entrée libre)

Une exposition de **trois artistes** vous fera tourner en rond autour du thème de la musique au travers de la terre, du verre et du papier.

Katy Ollif, recycle poétiquement du papier. Elle crée sa vision de la vie avec les images qui saturent nos boîtes aux lettres.

Bénédicte Clavagnier, potière, crée avec de simples bouts de terre, des figurines, scénettes et bas-reliefs.

Elle tourne aussi la faïence pour ajouter de la beauté aux objets d'utilisation journalière.

Stéphanie Ailloud, verrier, vous emmène rêver à travers la transparence et la couleur. La lumière se rajoute à ses créations, lampes, vitraux et petits objets en verre pour donner le « la » !

Pour plus de renseignements :
Stéphanie Ailloud 06 22 08 14 75
Bénédicte Clavagnier 06 21 89 91 78
Katy Ollif : 06 79 85 46 30

LUNDI 22 JUILLET 2019

CINÉ ETÉ À SAINTE-COLOMBE



Pour la première fois, Sainte-Colombe va accueillir Ciné Été !

Le spectacle, gratuit, sera organisé le **lundi 22 juillet 2019** derrière l'école primaire de la commune.

En cas de mauvais temps, le film sera projeté au cinéma Les Amphis.

Cette année, c'est le film « **La lutte des classes** », avec Edouard Baer et Leila Bekhti, qui sera projeté en plein air à la tombée de la nuit. Des sièges seront installés pour le confort de tous. **Venez nombreux profiter de ce spectacle gratuit.**

" JAMAIS DEUX SANS TROIS " AVEC LA VALOISIENNE

Chaque année, courant mars, la Valoisienne organise sa soirée théâtre à la Verrière des Cordeliers : L'Amicale Laïque de Loire nous a présenté « JAMAIS 2 sans 3 », une comédie écrite par Jean FRANCO où la présidente du Comité Miss Beauté, la très bourgeoise Fleur de Senlis et ses deux associés se livrent à un chassé-croisé haletant.



Comme à l'accoutumée, le public est venu nombreux applaudir les comédiens amateurs et est reparti avec un large sourire de satisfaction à l'issue de cette belle soirée de détente et de bonne humeur.

Merci à toutes celles et ceux qui restent fidèles à notre association et nous soutiennent par leur présence.





SAINTE-COLOMBE

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AIDE À DOMICILE (A.I.A.D.)

L'A.I.A.D. est une association à but non lucratif, gérée de façon désintéressée et transparente. Elle est au service des personnes qui ont besoin d'aide, dans le respect des droits et des libertés. Cette structure bénéficie du soutien actif des municipalités concernées, et notamment de la mairie de Sainte-Colombe.

HISTORIQUE

• **Novembre 1972** : dans l'arrière boutique de l'épicerie de Condrieu, une association d'entraide aux personnes âgées est créée : il y a deux aidants et deux personnes aidées ! Puis, sous l'effet du bouche à oreille, l'équipe s'étoffe progressivement pour compter dix aidants, sous la présidence de Marie-Louise Cognet. Au bout de cinq ans, outre Condrieu, les communes de Tupin et Semons et d'Ampuis sont désormais intégrées dans le périmètre d'intervention de l'association.

• **En décembre 1982**, soit 10 ans après sa création, l'association prend sa dénomination actuelle de A.I.A.D. (Association Intercommunale d'Aide à Domicile) et étend son champ d'action à l'ensemble des communes du canton de Condrieu : c'est une étape importante dans la vie de la structure.

Un premier salarié administratif est recruté, la notoriété de l'association fait progresser rapidement le nombre de personnes aidées à leur domicile, le nombre d'intervenants sur le terrain progresse et le nombre de communes desservies augmente. Au cours de cette période, l'espérance de vie augmente régulièrement en France et le constat vaut bien sûr pour le canton de Condrieu qui voit ses aînés devenir de plus en plus nombreux.

• Avec la croissance des effectifs, la gestion devient de plus en plus lourde et il est décidé **en 1994** de recourir à l'outil informatique pour gérer les personnes aidées et organiser les tournées des aidants qui parcou-

rent de plus en plus de kilomètres chaque jour. A la même période, l'association emménage dans de nouveaux locaux situés rue de la Croix, plus spacieux et mieux à même de répondre aux besoins de développement de la structure.

• **Courant 2005**, l'A.I.A.D. est reconnue par le département du Rhône comme S.A.A.D. c'est à dire un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile et fonctionne sous le régime de l'autorisation.

• **En 2006**, la structure obtient l'agrément qualité délivré par la Direction départementale du travail du Rhône et l'année suivante, l'A.I.A.D. est autorisée à étendre son rayon d'action dans des communes situées dans le département de la Loire.

• **En 2011**, l'A.I.A.D. obtient la certification Qualité NF « Service aux personnes à domicile » délivrée par l'AFNOR.

• **En 2016**, la candidature de l'A.I.A.D. de la région de Condrieu et du S.S.I.A.D. local (*service de soins infirmiers à domicile*) est retenue pour entrer dans un dispositif expérimental dénommé SPASAD (*Service polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile*) issu de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

Un SPASAD propose à la fois des soins infirmiers et des aides à domicile. Les services rendus par ce type de structure présentent de nombreux intérêts pour les personnes âgées : **les personnes aidées ne sont plus**



Aujourd'hui
l'association compte

52 salariés

25 agents
à domicile,
8 employés
à domicile
et

19 auxiliaires
de vie sociale

56 848

heures d'aide pour

465 usagers
répartis sur

18 communes
en 2017



obligées de faire appel à deux services, ni de coordonner leurs interventions. L'accompagnement est fluide et sécurisant. Les démarches et le dialogue avec le service intervenant à domicile sont facilités pour les personnes et les familles. Elles disposent d'un interlocuteur unique pour la mise en place de l'intervention et de son suivi, qui sont assurés par une même équipe.



• Dans le courant de l'année 2017, l'A.I.A.D. a déménagé dans des locaux neufs au sein même du nouveau centre hospitalier de Condrieu. L'année dernière, l'A.I.A.D. et le Conseil Départemental du Rhône ont signé un contrat de partenariat pour 4 ans.

Au cours de toutes ces années, sept personnes ont présidés la structure : ont succédé à Marie-Louise Cognet, la première présidente, Jean Mousset, Bernadette Berthier, Mireille Corompt, Marie-Claude Royet, Vincente Adamo et enfin, Mireille Lioud l'actuelle présidente depuis septembre 2014. Colette Alix est actuellement la vice-présidente de l'association. Aujourd'hui, l'A.I.A.D. compte 52 salariés : 25 agents à domicile, 8

employées à domicile et 19 auxiliaires de vie sociale qui interviennent auprès de 465 usagers (données année 2017) soit un total de 56 848 heures de travail.

Les usagers sont répartis dans 18 communes situées dans un vaste périmètre bordé à l'est par le Rhône de Chavanay à Loire-sur-Rhône à et à l'ouest par une ligne Pélussin, Longes, Trèves et Saint-Romain-en-Gier. Sans surprise, les deux tiers environ des personnes aidées sont des femmes et leur âge oscille entre 75 et 95 ans.

ACTIVITÉS DE L'A.I.A.D.

L'objectif principal de l'A.I.A.D. est de faciliter la vie quotidienne des familles, des seniors et des personnes en situation de handicap par la prise en charge des tâches quotidiennes du domicile.

Les activités se décomposent en :

- Garde scolaire,
- Hygiène et confort : aide à la toilette, au lever, à l'habillage,
- Tâches domestiques : entretien du logement, lavage du linge, repassage
- Alimentation : achats et préparation de repas, aide au repas



- Vie sociale : transports accompagnés, aide aux démarches administratives, conseil en hygiène et nutrition, sécurité, écoute et soutien,
- Petit bricolage et jardinage
- Garde de nuit



La direction de l'A.I.A.D. de Condrieu ne se contente pas de gérer l'existant : une démarche active d'évaluation des activités, de la qualité des prestations et des modalités de fonctionnement est en cours pour, notamment, garantir les droits des usagers, anticiper l'évolution des besoins et inscrire la structure dans une perspective d'amélioration permanente. L'A.I.A.D. doit faire face à la faible attractivité du secteur, engendrant des difficultés de recrutement des intervenants sur le terrain. L'A.I.A.D. ne cesse de s'adapter à son époque : c'est une garantie de pérennité pour les salariés mais encore plus pour les presque 500 personnes que l'association aide au quotidien. C'est un bel exemple de ce que le bénévolat peut offrir à ceux qui en ont besoin.

Cyclo-club de Sainte-Colombe



Rallye de Charantonnay le 23 mars - Cyclistes et marcheuses



Marche du 6 mars à Estrablin

Comme chaque année, le cyclo-club propose à ses membres un calendrier d'activités bien rempli. Quatre rallyes et deux cyclosporives proposés :

Rallyes : Charantonnay (16 participants), Anneyron (météo maussade, 3 participants), La Reventine, le rallye du Doux à Tournon et le dernier en septembre à Jonage.

Cyclosporives : La Beaujolaise et les Copains à Ambert.

L'effectif du club est stable, 40 membres cette année pour 42 en 2018.

Le week-end de Pentecôte à Sévrier (74) s'annonce convivial : 19 membres et 12 conjointes sont inscrits.

Le calendrier comporte aussi des sorties à la journée :

- Jeudi 23 mai : sortie Roannais
- Jeudi 27 juin : sortie en Ardèche

Cette année le club a mis en place une nouvelle activité qui rencontre un réel succès : la marche.

Quatre marches ont été proposées et organisées chaque fois par un membre :

- Jardin le 26 janvier (10 participants).
- Le Grisard le 13 février (19 participants).
- Estrablin le 06 mars (13 participants).
- Seyssuel le 10 avril (13 participants).
- Monsteveroux à venir

La marche complétera cette année l'activité vélo au week-end de Pentecôte.

Enfin en septembre dix membres sont inscrits pour la semaine itinérante de huit jours de vélo qui conduira les cyclistes sur la ViaRhôna dans l'Ain, puis le Jura, la Bourgogne et retour par le Beaujolais.

Une année riche !

Philippe Petit, secrétaire

Vous pouvez contacter le secrétariat du cycloclub par courriel
cyclosaintecolombe@gmail.com
 06 74 76 67 15

Bureau du club
bureau-vlo@googlegroups.com



Sainte-Colombe Vienne Danse Sportive

L'association Sainte-Colombe Vienne Danse Sportive remercie très chaleureusement toutes les personnes qui l'ont soutenue lors de son loto en février et lors de sa soirée annuelle en mars dernier.

Pour tous nos amis danseurs, vous pouvez nous retrouver tous les jeudis soirs, à partir de 19h 15, à la Verrière des Cordeliers.

Nous reconduisons nos deux évènements pour l'année 2020.



N'hésitez pas à vous renseigner, nous sommes à votre entière disposition. A très bientôt.

Arnaud Torres, Président

Pour tous renseignements contacter : S.C.V.D.S.
 188 Place du Général de Gaulle
 69560 Sainte-Colombe
 06 13 29 72 88
www.saintecolombe-danse.com

Les Passerelles Internationales

Comité de Jumelage de Sainte-Colombe

LA GASTRONOMIE ITALIENNE PAR RÉGION

► L'Emilie-Romagne

L'Emilie-Romagne située dans le nord-est de l'Italie est composée de deux régions l'Emilie et la Romagne dont la capitale est Bologne.



C'est l'une des régions les plus riches et développées d'Italie avec de nombreuses industries automobiles et motocyclistes entre autres (Ferrari à Maranello, Maserati à Bologne etc.). L'Emilie-Romagne est également une importante région culturelle, historique, touristique et gastronomique, sa cuisine est riche et variée grâce à des produits tels que le jambon cru de Parme, la mortadelle de Bologne, le vinaigre balsamique de Modène, les pâtes farcies, et la fameuse sauce Bolognese.

Recette de la Vraie Sauce Bolognese : celle qui fut officiellement déposée en octobre 1982 par la délégation de Bologne de l'Académie de la cuisine Italienne auprès de la chambre de commerce de Bologne afin de garantir la continuité et le respect de la tradition gastronomique bolognaise en Italie et dans le monde.

*Nadine Euksuzian,
Présidente du Comité de Jumelage*



Cérémonie à Rudiano pour les 10 ans du comité de jumelage

N'oubliez pas qu'il est temps d'adhérer au Comité de Jumelage pour la modique somme de 10 euros. Contactez-nous !

Nadine EUKSUZIAN
07 83 97 50 48
nadine.euksuzian@cegetel.net

www.comune.rudiano.bs.it
www.ste-colombe.fr



RAGÙ ALLA BOLOGNESE

(Ingrédients pour 4 personnes)

- 150 g de pancetta (Lard) • 50 g de céleri • 50 g d'oignon
- 50 g de carotte (jaune) • 300 g de viande de bœuf hachée
- ½ verre de vin blanc ou rouge
- 20 g de triple concentré de tomates (ou 5 c. de purée de tomates)
- 1 verre de lait entier • 1 verre de bouillon de bœuf
- 2 cuillères de crème fraîche (facultative)

PRÉPARATION

Faites cuire dans une casserole 150 g de lard haché (au couteau), hachez 50 g de carotte jaune, 50 g de céleri et 50 g d'oignon, ajoutez les au lard. Faites cuire à feu doux, puis ajoutez 300 g de bœuf haché et mélangez jusqu'à ce que la viande commence à brunir. Faites cuire la viande en mélangeant souvent jusqu'à obtenir une sauce homogène. Versez ½ verre de vin avec 5 cuillères de purée de tomates (20 g de triple concentré MUTTI) et allongez avec un peu de bouillon de bœuf, faites cuire pendant 2 heures en ajoutant petit à petit 1 verre de lait entier **IMPORTANT** et conseillé : faites bouillir 1 litre de lait entier (prenez en 1 verre pour la recette) et puis après l'ébullition prélevez la crème qui s'est formée sur le lait bouilli et ajoutez la à la sauce. Remuez salez et poivrez. Cette sauce sert d'accompagnement aux pâtes ou autres plats. Buon appetito !

Association des Valois

Confirmation du marché aux puces de l'Association des Valois le dimanche 20 octobre 2019 de 6 h 00 à 18 h 00 sur les communes de Sainte-Colombe et Saint-Romain-en-Gal.

Pour des raisons de sécurité aucun exposant ne sera accepté après 6 h 00 du matin sur la place Aristide Briand ainsi que le long des quais du Rhône sur la commune de Saint-Romain-en-Gal.



Nous demandons à tous les exposants et visiteurs de respecter les consignes de sécurité et de stationnement durant cette journée.

Pour rappel l'Association des Valois est à but caritatif et les sommes récoltées sont entièrement versées à des œuvres.

Contact
Christian Alix
06 14 72 23 48

Association L'Heur'ô Zenfants

Cette année encore **La Boum Des Zenfants** fut une belle réussite, l'atelier d'activités manuelles, le dance floor ainsi que le studio photo ont réuni plus de 70 enfants dans une ambiance festive et chaleureuse.

C'est pourquoi, L'Heur'ô Zenfants tient à remercier tout particulièrement les enfants pour leur enthousiasme communicatif ainsi que leurs

parents, la mairie et la Verrière des Cordeliers pour leur soutien et leur participation.

Pour nous contacter
lhoz69560@gmail.com
07 64 27 06 23



Club des Valois

Après-midi de rencontre où les joueurs de Belote, Tarot, Rami et Scrabble se réunissent !

Le Club des Valois ouvre ses portes tous les mercredis de 14 à 18 heures.

Le club des Valois est ouvert à tous, venez nombreux, à bientôt !



Pour rejoindre le Club des Valois appeler le 04 74 53 55 78 et laisser un message sur le répondeur ; nous vous rappellerons.



La Valoisienne

La saison 2018/2019 de la Valoisienne se termine sur des points positifs. La convivialité reste essentielle pour les dirigeants, mais aussi pour les personnes participant aux 10 séances hebdomadaires. Nous nous efforçons d'offrir des cours d'un niveau élevé pour répondre aux attentes de nos adhérent(e)s. Le Bureau peut s'appuyer sur une équipe expérimentée, composée de bénévoles et de salariés.



La Valoisienne organise une opération " PORTES OUVERTES " pour deux nouvelles activités :

► GYM. TENDANCES

Activités ludiques avec utilisation de fitballs et de petit matériel. Essai gratuit les jeudis 20 et 27 juin de 18 h 45 à 20 h 15 à la salle des Sports de La Verrière des Cordeliers avec Josiane Peillon, monitrice diplômée.

► **YOGA** pour les enfants de 6 à 12 ans
A travers le yoga, les enfants apprennent à se concentrer, ils améliorent leur motricité et leur sens de l'équilibre. Une pratique régulière du yoga aide à gérer le stress et permet d'améliorer la confiance sans effort excessif. Essai gratuit les

vendredis 21 et 28 juin de 18 h à 19 h à la salle des Sports avec Angela Gentile, monitrice diplômée.

ACTIVITES POUR 2019/2020

► GYMNASTIQUE

• **Lundi de 17 h 15 à 18 h 15**

Gym. énergétique pour hommes

► GYMNASTIQUE COURS MIXTE

• **Mardi de 15 h à 16 h**

Gym. Douce,

• **Mardi de 17 h 30 à 19 h**

Gym. tendances forme Pilates,

• **Mercredi de 17 h à 18 h**

Gym. respiration, étirements,

• **Mercredi de 18 h 30 à 19 h 30**

Gym. assouplissements, respiration,

• **Jeudi de 8 h 45 à 9 h 45 et de 10 h 15 à 11 h 15**

Gym. Tendance forme Pilates,

• **Jeudi de 18 h 45 à 20 h 15**

Gym. Tendances,

► HATHA YOGA

• **Lundi de 9 h 30 à 11 h**

Yoga, cours mixte

• **Mercredi de 9 h à 10 h 30**

Yoga, cours mixte

► YOGA - Enfants de 6 à 12 ans

• **Vendredi de 18 h à 19 h**

Bonnes vacances à tous et rendez-vous en septembre pour la prochaine saison 2019/2020.

Georgette Babois, Présidente

CLIN d'ŒIL :

Apprends à écrire tes blessures dans le sable et à graver tes joies dans la pierre. (anonyme)

LA VALOISIENNE

188, Place Charles de Gaulle

69560 Sainte-Colombe

Contact : 06 12 43 42 86

la.valoisienne@orange.fr



FNACA Sainte-Colombe • Saint-Romain-en-Gal

► Le 9 décembre 2018, nous avons tenu notre assemblée générale à Saint-Romain-en-Gal et fêté le 40^e anniversaire de notre comité. Le bureau sortant a été réélu à mains levées. Avant l'apéritif, P. Langlais Chevalier de la Légion d'Honneur, membre de la FNACA, avait le plaisir de remettre à J.C. Flavin la médaille d'honneur de la FNACA, à M. Souris et G. Brenas la médaille de porte drapeau.

J. Babois, H. Bouvier, E. Glenat, E. Satre et J.C. Flavin, membres créateurs du comité le 19 avril 1978 n'étaient pas oubliés, ils recevaient pour cet anniversaire une coupe d'amitié et fidélité. M. Pfeiffer 1^{er} vice-président du conseil départemental, nous a fait l'honneur de se joindre à nous un moment avant le repas qui a réuni 58 convives. Puis avant la distribution de fleurs à toutes les dames, un spectacle de magie a enchanté tous les



Les créateurs du comité

présents. Nous avons bien fêté les quarante ans de notre comité...

► Après les fêtes de fin d'année, nous avons assisté aux vœux de nos deux Maires.

► Le 15 janvier, les membres du comité et nos amis ont tiré " les Rois ".

► Le 19 février, c'est à Francheville qu'à eu lieu la réunion des secteurs 2 et 3.

► Le 19 Mars avec notre drapeau, nous avons participé à plusieurs cérémonies : au mémorial à Bron le matin puis l'après-midi à celle de

Vienne et enfin en soirée dans nos deux communes, nous avons avec ferveur rendu hommage aux victimes militaires et civiles de cette guerre qui a duré 7 ans 4 mois et 19 jours. Mme Alix 1^{ère} adjointe à Sainte-Colombe et M. Langlais maire de Saint-Romain-en-Gal entourés de conseillers municipaux, ont assisté aux cérémonies et lu le message de la secrétaire d'état aux cérémonies. Le verre de l'amitié a été offert par la mairie de Sainte-Colombe en fin de cérémonies.

► Le 28 avril, notre drapeau était à Givors pour la cérémonie à la mémoire des déportés et martyrs de la 2^{ème} guerre mondiale.

Dans le prochain bulletin, nous vous parlerons de notre concours de pétanque et de notre voyage.

Gilbert Hipp, Secrétaire



Amicale des Parachutistes de Vienne et Sainte-Colombe



Elle poursuit ses activités dans une ambiance qui n'est plus à démontrer et rappelons-le, paras, militaires ou civils, anciens et nouveaux sont les bienvenus(e)s.



De nouveaux membres du bureau ont été élus lors de l'assemblée générale du 9 janvier dernier : 1^{er} vice-président Jacques Froment, 2^e vice-président Guy Tensa et secrétaire Patrick Culot. Animation, joie et convivialité n'ont de cesse pour les camarades au béret amarante. Le 24 mars, à la Verrière des Cordeliers,

plus de 200 convives ont apprécié l'organisation et l'animation du repas dansant annuel. A cette occasion, on a fêté le 35^e anniversaire de la création de l'Amicale où trois superbes gâteaux ont fait l'admiration de tous. L'Amicale participe bien évidemment à toutes les cérémonies commémoratives et diverses.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter
Marc Bruchon, président
 04 74 57 60 10 06 84 02 75 81
Rémi Baiutti, trésorier
 04 37 02 04 47 06 75 84 90 31
Patrick culot, secrétaire
 06 15 57 00 43

BREF HISTORIQUE



- En octobre 1983, **Jacky Devis**, ancien engagé dans les commandos parachutistes des Troupes Françaises d'Outre-mer, a l'idée de constituer une association d'anciens paras.
- Dès lors, trente-huit anciens bérets rouges se retrouvent pour former une association régie par la loi de 1901. L'objectif, favoriser le resserrement des liens amicaux et fraternels entre parachutistes mais aussi avec une vocation d'entraide. **C'est ainsi qu'en novembre 1983 naît l'Amicale Parachutiste de Vienne.** Le premier Président sera **Charles Chambon**.
- A son démarrage, l'Amicale parti-

cipe à une quête pour les soldats français à Beyrouth. Elle poursuit par différentes manifestations : banquets, bals, tombolas, etc. Elle ne s'adresse pas uniquement aux anciens militaires parachutistes, mais également à tous les civils qui pratiquent le parachutisme. Elle organise périodiquement des sauts, histoire de se maintenir dans le vent.

- En décembre 1996, l'association décide d'établir son siège à la mairie de Sainte-Colombe, et prend le nom de : « **Amicale Parachutiste de Vienne/Ste-Colombe** ».
- 1999 est une année difficile : le 3 juin disparaît **Richard Brevet** ; le 13 décembre, à l'âge de 65 ans, le vice-président, **Jacky Devis** nous quitte à son tour. L'Amicale veut conserver le message de leurs amis disparus : le caractère fonceur, l'esprit d'amitié et de bonne entente entre les anciens et les jeunes Paras. Le bureau se reconstitue.
- Les Paras ne manquent pas de

fêter annuellement leur Saint Patron, Saint-Michel. Le 29 septembre 2002, la Fête régionale de **Saint-Michel** a été fêtée à Vienne.



- Les années passent, des camarades disparaissent et tout comme notre société les mentalités changent. Le recrutement devient difficile.
- En novembre 2017, le Président **Charles Chambon** démissionne. Il devient Président honoraire, et passe le relais à **Marc Bruchon**. L'Amicale Parachutiste est bien décidée à continuer son parcours.



Dhagpo Sainte-Colombe / Vienne

Le centre d'études et méditation bouddhiques

Le centre d'études bouddhiste Dhagpo Sainte-Colombe vous reçoit tous les lundis et mardis soirs à 19 h 30 pour de la méditation ainsi que le deuxième dimanche de chaque mois pour une étude de textes ouverte à tous.

● Les 18 et 19 mai, nous avons eu le plaisir de recevoir Lama Nyima pour un enseignement sur " Le Refuge ". Comme à l'accoutumée, ce fut un enseignement empreint d'une grande clarté !

Lieu de pratique : 18, Passage d'Armes - Sainte-Colombe
 Pour tous renseignements :
 06 21 61 46 85
 chr0751@free.fr
 site : dhagpovienne.centerblog.net



1 rue du Rhône
 27000 Sainte-Colombe
 02-03-20-14-44-44
 02-03-20-14-44

Paroisse Saint-Ferréol-sur-le-Rhône



Avec
 Mathilde Cuissard et
 Carole Alonso

Pour Pâques, les paroissiens de Sainte-Colombe ont participé à la vigile pascale avec l'allumage du cierge pascale avec les jeunes sur le parvis de l'église.

Des enfants de Sainte-Colombe, accompagnés de leurs parents, ont fait leur première communion lors des fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte, avec leurs copains du caté des autres villages de la paroisse.

HORAIRES DES MESSES DOMINICALES À SAINTE-COLOMBE :

► Tous les dimanches à 10 h 30

Attention horaires allégés en juillet et août :

Messes le 22 juillet, le 4 et le 18 août.

Permanence

du père Luc Biquez

le vendredi de 10h à 11h

au secrétariat

12 rue Cochard.

ACTUALITÉS DE LA PAROISSE

► Une jeune organiste de la paroisse, Mathilde Cuissard, a donné un **concert de piano** le 30 mars à l'église de Sainte-Colombe, accompagnée de quatre de ses amis au violon et au chant. Devant une assistance nombreuse se sont succédés des morceaux de Bach, Haëndel, Scarlatti, Chopin, Brahms, Schubert, Massenet et Granados.

Mathilde, qui prépare le concours d'entrée au prestigieux Conservatoire National de Musique de Lyon, et ses amis ont enchanté leur auditoire. Nous lui souhaitons bonne chance.



Le dimanche des Rameaux a été célébré par la communauté catholique de Sainte-Colombe le 14 avril

ACTIVITÉS PAROISSIALES

► **La pizza des ados** : Le groupe des ados de la paroisse se réunit tous les 3^e samedis du mois lors d'une soirée pizza à la cure d'Ampuis.

Au programme : pizzas, bien sûr, échanges dans la bonne humeur et réflexions autour d'un thème. Super ambiance assurée. **Contact : Sœur Aimée au 04 78 73 20 38.**

► Un **repas mensuel** est organisé par la paroisse au Clos Sainte Marie **pour les personnes seules** qui souhaitent vivre un moment chaleureux de rencontre et de détente.

Les jeux, la joie et la convivialité sont au rendez-vous. Vous êtes concerné ? Vous êtes cordialement invité.

Pour vous informer des dates et vous inscrire prendre contact avec **Geneviève Lechevalier au 06 83 71 89 42.**

► Le **catéchisme** reprend en septembre. Pour se renseigner et pour s'inscrire, prendre contact avec le **secrétariat au 04 74 53 11 55.**

Pour toute demande

ou information

sur l'activité de la paroisse

Saint Ferréol ou pour prendre

contact avec un prêtre :

04 74 53 11 55

secretariat.saintferreol@gmail.com



Le Moto club de Sainte-Colombe

Bon début d'année pour le Moto club qui a augmenté son nombre d'adhésions.

► On compte à ce jour 47 inscrits. Le siège du club a déménagé passant du 32 rue Paul Doumer au 212 RD 386. De nombreux adhérents ont œuvré à la réalisation de nos nouveaux locaux (plâtrerie peinture, carrelage, papier peint...). Merci à eux.

► La première remise en selle : visite au marché de la moto à Valence, suivi d'un retour par la route de Lamastre.

► D'autres virées : l'Ain, les Monts du Lyonnais, l'Ardèche

► Le 7 avril, notre traditionnelle matinée diots a été un réel succès, où 25



Virée dans le département de l'Ain

de nos membres avaient répondu présents.

► Deux nouveaux marchés de la moto sont prévus : le 23 juin 2019 et le 13 octobre 2019

► Pour la semaine de l'Ascension, nous avons enfourché nos motos pour les Pyrénées suivi du Périgord.

► **A vos agendas :**

les 6 et 7 juillet, une partie du club participera au rassemblement contre la mucoviscidose à Campagnac, près de Millau. Le week-end se terminera avec la traversée du Viaduc de Millau avec des centaines de motards.

Christian Colin, Président

Pour tout renseignement
adcmoto@sfr.fr



Accueil de Loisirs " Les Petits Futés "

Des activités et de bons moments de rigolade pour cet été !



Le carnaval d'avril

• L'équipe d'animation travaille sur les projets d'activités de juillet et août, un camp sous tente pour les 8/11 ans à Saint-Pierre-de-Bœuf est prévu semaine 30.

• La sensibilisation au patrimoine naturel Rhodanien sera support des activités sportives et ludiques des deux étés à venir 2019 et 2020. Notre territoire est riche d'associations et d'activités en lien avec le Rhône on va essayer d'en faire profiter les enfants.

• Les 3/6 ans seront transportés dans l'univers de la campagne et de la ferme.

Les programmes pour les différentes tranches d'âges seront distribués à l'école et mis en ligne début juin sur les sites des 3 communes partenaires de l'accueil de loisirs : Sainte-Colombe, Saint-Romain-en-Gal et Saint-Cyr-sur-le-Rhône. Nous espérons bientôt pouvoir donner des informations sur un site que M. Barale président de l'association des petits futés est en train de créer. Les permanences d'in-



Fin des vacances d'avril



Avant le départ pour le cirque

formation et d'inscription seront notifiées sur les programmes.

Nous accueillons les enfants de 3/12 ans en journée et demi-journée 7 h 30/18 h 30 au tarif horaire de 1€ à 2,50 € selon le quotient familial CAF. Les inscriptions sont possibles pendant toutes les vacances selon les places disponibles. Fermeture de la structure semaine 33.

Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter la directrice
Annie Caire : 06 63 82 04 70

Naturama

L'association NATURAMA est une association d'éducation à l'environnement et de protection de la nature, créée en l'an 2000.

Nouvellement installée à Sainte-Colombe, elle a inauguré la maison NATURAMA lors d'une journée portes ouvertes le samedi 30 mars 2019. Cette inauguration a rencontré un vif succès auprès des habitants de Sainte-Colombe et des communes environnantes puisqu'elle a rassemblé près de 370 personnes. Au cours de cette journée, il y a eut plusieurs ateliers : Land-Art, Zéro Déchet, fabrication d'insectes en argile, bar à sirops, dégustation de crêpes et surtout découverte des animaux de la ferme itinérante ; Petits et grands ont pu caresser poules, lapins, moutons, canards, chèvres, mini vache et découvrir également le jardin écologique de l'association.

L'association Naturama a été créée en octobre 2000, elle est agréée " Protection de la Nature " et " Education Nationale ". Elle est composée d'un conseil d'administration de cinq membres et d'une équipe de quatre salariés à plein temps.

Naturama réalise des actions en vue d'atteindre un objectif de préservation de la Nature, il y a 3 pôles :

- **Education à l'environnement :** accueil des publics sur place ou hors les murs.

- **Bureau d'étude :** inventaire naturaliste pour les entreprises (*par ex : suivi des populations d'oiseaux dans la carrière Lafarge de Belmont-d'Azergues depuis 2007*) ou les collectivités (*par ex : le suivi des populations d'œdicnème criard à Saint-Pierre-de-Chandieu pour le département du Rhône*).

- **Génie écologique :** quels sont les services rendus par la nature (*par ex : utiliser des moutons comme tondeuse pour les espaces verts*) ou encore utiliser les abeilles comme " bio indicateur " des pollutions que nous subissons. Ainsi Naturama a développé des services d'éco-pâturage pour les entreprises, collectivités et particuliers mais aussi Naturama installe des ruches à la

demande pour faire du miel et/ou mesurer le taux de pollution.

NATURAMA propose désormais des animations dans son jardin les mercredis et les week-ends, nous vous invitons à découvrir le programme et à vous rapprocher de NATURAMA pour les réservations au **04 74 57 66 54** ou par mail : **coordination@naturama.fr**

POTAGEZ-VOUS !



- **Samedi 8 juin de 9h à 17h**
Rendez-vous aux jardins 2019
Découverte du jardin de Naturama Certains ateliers peuvent être payants
- **Samedi 22 juin de 14h à 16h**
Astuces pour un jardin écologique
(la permaculture)

ANIMATIONS DES MERCREDIS



- **Mercredi 12 juin de 14 h à 16 h**
Sème, cueille et croque !
- **Mercredi 19 juin de 14 h à 16 h**
Enquête criminelle à la basse-cour
- **Mercredi 26 juin de 14 h à 16 h**
Le monde des abeilles : ouverture de ruche (sous réserve), dégustation de miels, fabrication de bougies en cire d'abeille

ACTIVITÉS NATURALISTES



- **Samedi 29 juin de 9 h 30 à 13 h**
Balade naturaliste le long du cours de la Sévenne
- **Samedi 13 juillet de 9 h 30 à 13 h**
Nature en ville avec la faune urbaine vivant dans les Jardins de Ville de Vienne (adaptation et réchauffement climatique)
Groupe de 25 personnes maximum - 5 personnes mini - Participation forfaitaire : 10€ par adulte - 7€ par enfant (à partir de 5 ans)

NATURAMA
250 rue du 8 mai 1945
Sainte-Colombe
04 74 57 66 54
www.naturama.fr



Artisan Charcutier Traiteur
Philippe Petrucha

48, rue Garon • SAINTE-COLOMBE

04 74 53 23 78

Plats cuisinés sur commande
Charcuterie de tradition

VITRAIL STE COLOMBE



Créations, Stages Loisirs, Fournitures

06 22 08 14 75

108, rue Joubert

69560 SAINTE-COLOMBE

www.vitrail-stecolombe.fr



Sébastien Garreau

Assurances,
Santé & Services financiers

27 cours de Verdun - 38200 VIENNE

Tél : 04 74 53 36 08

sebastien.garreau@agents.allianz.fr

N° ORIAS : 12068697

Le Fournil de Sainte-Colombe



Pains de Tradition

Viennoiseries
Pâtisseries

Sandwicherie

6 RD 386 - 69560 SAINTE-COLOMBE

Tél. 04 74 84 32 39



Jean-Claude PONSARD

Chauffage - Énergies Renouvelables
Plomberie - Climatisation
Salle d'exposition

1000, rte de la Tabourette - ESTRABLIN

Tél. 04 74 57 78 03

Fax 04 74 57 76 51

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE



NEUF ET RÉNOVATION
INSTALLATION - DÉPANNAGE - ENTRETIEN
ALARME - VMC - CHAUFFAGE
AUTOMATISME DE L'HABITAT

69, rue Garon - SAINTE-COLOMBE

04 74 53 00 65

elec.grenot@wanadoo.fr

CONCEPT FLEURS

89, rue des Missionnaires

69560 SAINTE-COLOMBE

Tél. 04 74 53 03 04

Fax 04 74 53 04 05



04 74 53 33 78

Salon VACHON
Messieurs

Coiffure Guy

04 74 53 18 14

65, rue Garon

69560 SAINTE-COLOMBE



Z. I. de l'Abbaye - rue Laverlochère

38780 PONT-ÉVÊQUE

Tél. 04 74 57 67 67

Fax 04 74 57 72 57 - contact@jardinservice.fr

SOLBOS Menuiserie alu et PVC
Volets roulants
Vitrerie - Mur rideau

ZI MONPLAISIR

106, r. du Champ de Course

BP 40 - 38781 PONT-ÉVÊQUE CEDEX

Tél. 04 74 85 07 07

Fax 04 74 53 08 31

contact@solbos.com

www.solbos.com

Marbrerie GERMAIN

Caveaux - Monuments
Gravure - Entretien - Rénovation
7, rue du Cimetière - VIENNE

04 74 85 09 35

www.marbreriegermain.com

CAFÉ TABAC RESTAURANT DES ARTS

Progrès Dauphiné

Semaine 6 h - 20 h

JO FAVRE

Place de l'Égalité - R.D. 386

69560 SAINTE-COLOMBE

04 74 78 25 35



Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Cours de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

69420 AMPUIS

Tél. 04 74 56 03 20

www.buffin-tp.fr

contact@buffin-tp.fr



**TRANSACTIONS
ET GESTION LOCATIVE**
Vienne & Sainte-Colombe

04 74 78 21 21 www.toutatissimmo.fr

715 routes des Jacquemères
69560 Sainte-Colombe



06.06.65.46.70 - 07.62.18.05.55

Réduire de façon écologique vos déchets
Gestion d'archives

contact@dollydemenagement.com

Déménagement
transfert de bureaux

Aménagement
Mobilier de collectivités

Changement de literie
hôtels et collectivités

Pose de signalétique
hôtels et collectivités



sarl abcpeinture
embellir votre patrimoine

- Peinture - Décoration
- Plâtrerie - Placo
- Rénovation intérieure - Sûreté - Neuf
- Revêtement sol et mur
- Aménagement - Agencement - Menuiserie
- Décapage par aérogommage

04.74.31.05.46

www.abcpeinture.fr
ZI de l'Abbaye - PONT-EVÊQUE





**PLOMBERIE SANITAIRE
CHAUFFAGE
VENTILATION**

SARL MOULIN SERGE
1089 Route de Beaucaire
69700 LOIRE-SUR-RHÔNE

Tél. : 04 78 07 10 03 • Fax : 04 78 73 50 92
Email : sarl.serge.moulin@wanadoo.fr

Faïence • Mosaique • Neuf • Rénovation



" Le Clos des Cèdres "

6, rue Pierre Pinet - Sainte-Colombe
à votre service au 06 72 81 20 66
danycarrelage@hotmail.fr



FABRICANT ET DISTRIBUTEUR DE PRODUITS
D'ENTRETIEN ET DE PRODUITS DE PISCINE
DU PARTICULIER À LA COLLECTIVITÉ

197 ZA de Remoulon
Route de Cancanne - 38780 PONT-ÉVÊQUE
Tél. 04 74 57 80 89 / Fax 04 74 57 81 57
sofapren@orange.fr

EVCM

**Charpentes • Couvertures
Menuiseries • Escaliers
Fermettes • Isolation**

Maison Pezant • 496, route de Rive-de-Gier
69560 SAINT-ROMAIN-EN-GAL

04 74 53 15 64



GARAGE EUKSUZIAN

ENTRETIEN MÉCANIQUE ÉLECTRICITÉ TOUTES MARQUES

EUKSUZIAN BASTIEN

5 RD 386 - 69560 SAINT-ROMAIN-EN-GAL
04 74 53 47 77
garage.euk@gmail.com

*Nous remercions tous
les généreux annonceurs
qui permettent la réalisation
du bulletin municipal.
Grâce à leur dynamisme et à la qualité
de leur accueil, vous trouverez chez eux,
les conseils, le service et le choix.
Nous vous demandons de leur
réserver vos futurs achats.*

SAINTE COLOMBE

Le Parc aux Colombes

**DERNIÈRES OPPORTUNITÉS
AVANT LIVRAISON SEPTEMBRE 2019**



**Appt du T2 au T5
1600 m² de COMMERCES**

**Prestations
de qualité
Normes RT 2012**

www.residence-parcauxcolombes69.com

Nouvel emplacement de l'espace de vente

Retrouvez-nous au rond-point de Sainte-Colombe

Renseignements en permanences les mercredis, jeudis, vendredis
et samedis uniquement l'après-midi de 14h à 18h ou sur RDV

DOCKS
ARCHITECTURE
VIENNE

06 60 16 88 32 - 06 82 21 86 36 - 06 60 29 96 20